Nations Unies S/PV.8014



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8014e séance

Jeudi 27 juillet 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2017/586)

17-23259 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2017/586)

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/636, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/586, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

J'informe le Conseil que la présidence du Conseil a rencontré les représentants des parties, qui ont confirmé qu'elles maintenaient leurs positions bien connues concernant la question inscrite à l'ordre du jour. Se fondant sur ces rencontres, avec l'assentiment des membres du Conseil, la présidence est parvenue à la conclusion que le Conseil peut se prononcer sur le projet de résolution dont il est saisi.

Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2369 (2017).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) *:* Ma délégation a voté pour la résolution 2369 (2017). Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, l'Égypte réaffirme sa position de principe concernant la question de Chypre. Nous exhortons toutes les parties à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre en tant qu'État indépendant pleinement souverain. Nous rendons hommage aux efforts du S. E. le Président Anastasiades, notamment ses propositions tendant à ce que les négociations se poursuivent sur une base saine. Nous soulignons la grande importance de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et nous recommandons vivement qu'elle puisse continuer à jouer son rôle dans le maintien du calme et la création d'un environnement sûr à Chypre, tout en assurant la communication entre les parties et en cherchant à relancer les négociations. La mission doit également continuer de jouer son rôle de médiateur et de facilitateur. Nous déplorons l'issue de la conférence sur Chypre. Nous appelons à la reprise des négociations en vue de trouver une solution globale à ce problème.

Deuxièmement, Chypre est un pays voisin et ami avec lequel nous avons des liens économiques, politiques, culturels et historiques. Nous attachons une grande importance à la question de Chypre. Nous espérons que l'on trouvera une solution juste et globale à ce problème. Nous soulignons qu'il importe de respecter les principes de transparence et d'ouverture par tous les membres du Conseil de sécurité pour négocier toutes les résolutions pertinentes avec objectivité.

La séance est levée à 10 h 10.